



- PROGRAMME

« AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : L'URGENCE D'UN RENOUVEAU »



**Mercredi 13 décembre 2023,
9h30 - 13h**

Locaux de la Caisse des dépôts et Consignations, salle Solferino,
15, quai Valéry Giscard d'Estaing (ex.15 quai Anatole France), Paris 7e

Une matinée consacrée à l'avenir de l'aménagement du territoire et à la nécessité d'une vision stratégique, prospective et nationale pour relever les défis environnementaux, économiques et sociaux du XXIe siècle.

Un évènement proposé par le Cercle pour l'aménagement du territoire (CPAT) avec le soutien de l'Institut CDC pour la recherche et l'Institut des hautes études pour l'aménagement du territoire en Europe (IHEDATE). Praticiens et experts, acteurs économiques, représentants de l'Etat, des collectivités et de la société civile organisée sont invités à débattre des principaux défis territoriaux contemporains.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS : CERCLEPAT@GMAIL.COM

<https://www.cpat.fr/>

Pourquoi une matinée d'échanges ?

Alors que la France semble avoir progressivement renoncé, depuis une vingtaine d'années, à toute stratégie nationale d'aménagement du territoire, plusieurs enjeux contemporains pressants plaident pour une remise à l'agenda de cette dernière, co-construite avec les autorités locales et toutes les composantes de la société civile organisée. La multiplication de programmes territoriaux et sectoriels ciblés, aussi utiles soient-ils, ne saurait se substituer à l'énoncé d'une vision prospective de long terme du territoire national et de politiques destinées à « rendre probable l'avenir souhaitable » en anticipant les mutations à venir.

La planification écologique et énergétique nous invite désormais à nous projeter à l'horizon 2050. Pouvons-nous le faire sans réfléchir aux grands équilibres socio-économiques et démographiques de la France de demain ? Pouvons-nous nous contenter d'un scénario au fil de l'eau ou d'une simple compilation de stratégies locales ? Au cours des débats, le Cercle pour l'aménagement du territoire présentera un Manifeste et sa feuille de route pour 2024.



Programme

9h15 : Accueil

9h30 - 9h45 :

Ouverture par **Isabelle Laudier**, responsable de l'Institut CDC pour la recherche et **Nicolas Portier**, président du Cercle pour l'aménagement du territoire

Introduction :

Stanislas Bourron, Directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

9h45 - 11h15 : Quelle réponse aux nouveaux maux territoriaux ?

L'économie française a connu depuis le début des années 2000 une très forte reprise des disparités territoriales de développement en concentrant ses créations d'emplois et sa croissance sur un nombre très réduit de territoires et d'aires urbaines. Cette polarisation extrême soulève dans les zones « tendues » des difficultés de logement, de pressions foncières, de mobilités, de qualité de l'air, de ségrégations spatiales... quand de nombreuses composantes du territoire national sont en évolution stationnaire ou « décrochent ».

De la crise des gilets jaunes aux émeutes urbaines de l'été dernier, des inquiétudes pesant sur l'avenir des services publics nationaux (éducation, santé...) aux traces laissées par la désindustrialisation, des pénuries de logements dans les zones tendues à l'explosion des coûts des mobilités, la première table ronde permettra d'évoquer ces nouveaux maux territoriaux français.

Quels sont les leviers, autres que palliatifs, sur lesquels il est possible d'agir pour remédier à ces différents maux ? Quels sont les atouts du territoire français, de ses équipements publics et de son modèle social sur lesquels s'appuyer pour repenser l'aménagement du territoire national ?

Intervenants :

- **Olivier Bouba Olga**, professeur des universités, Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, région Nouvelle Aquitaine
- **François Philizot**, préfet, président de l'Observatoire des territoires
- **Laurence Roux**, Responsable Territoires Conseils - ingénierie territoriale, Banque des Territoires
- **Jean-Pierre Sueur**, ancien ministre, ancien sénateur du Loiret, auteur du rapport « *Osons le retour de l'aménagement du territoire : les enjeux de l'occupation du sol dans les prochaines décennies* » (juillet 2023)



11h15-12h45 :

Comment concilier planification écologique et aménagement du territoire ?

S'il a contribué à « mettre en valeur » et équiper les territoires dans la logique d'expansion du second XXème siècle, l'aménagement du territoire a également très tôt conduit à intégrer les enjeux environnementaux. Que ce soit pour assurer la gestion du cycle de l'eau, la préservation des littoraux et espaces sensibles (montagne, parcs naturels, forêts, zones protégées...), la maîtrise de l'urbanisation, le souci de « ménager » le territoire est ancien.

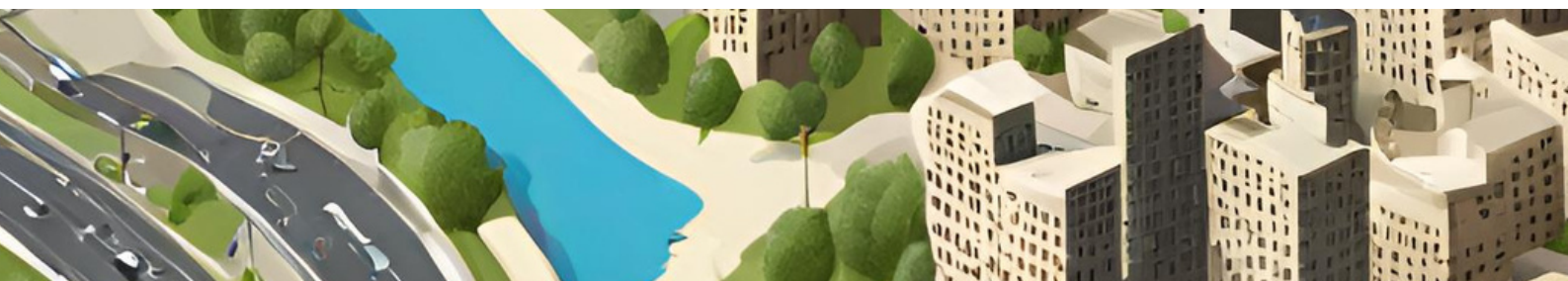
Pour autant, les nouveaux défis de la transition écologique et de la décarbonation de nos modes de vie (mobilités, logements, productions...) vont à l'avenir imposer de repenser radicalement les modes d'occupation de l'espace et nos infrastructures collectives. De nouveaux compromis, à diverses échelles, seront à construire rapidement pour répartir de manière équitable les efforts de sobriété et localiser les équipements énergétiques d'une société post-carbone.

Cette seconde table ronde sera consacrée à la « descente d'échelle » de la planification écologique et à son articulation avec les autres politiques publiques structurantes qui concourent à l'aménagement de l'espace (développement économique, réseaux de transports, logement...).

Intervenants :

- **Corinne Farace**, Déléguée générale de TECHTERA, Lyon, Pôle de compétitivité Textile
- **Sébastien Martin**, président d'Intercommunalités de France, président de la communauté d'agglomération du Grand Chalon (sous réserve)
- **Sandra Moatti**, Directrice de l'Institut des hautes études de l'aménagement du territoire en Europe (IHEDATE)
- **Bertrand Pancher** : Député de la Meuse, président de Décider ensemble
- **Marc Papinutti**, Président de la Commission nationale du débat public (CNDP)

12h45 : Mot de conclusion



INFORMATIONS PRATIQUES



Mercredi 13 décembre 2023 ; 9h30 - 13h

15, quai Valéry Giscard d'Estaing (ex.15, quai Anatole France), Paris 7e
Accès métro L12 - Assemblée nationale, RER C Musée d'Orsay

Réponse souhaitée avant le 6 décembre (inscription obligatoire)

Informations et inscriptions : cerclepat@gmail.com

**UN ÉVÈNEMENT ACCUEILLI PAR L'INSTITUT POUR LA RECHERCHE
DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS**

-----A PROPOS -----

Le Cercle pour l'aménagement du territoire est une association créée en 1991, dédiée à la promotion de l'aménagement du territoire. Il diffuse de l'information, organise des temps d'échanges et de réflexion, émet des propositions pour une vision renouvelée de l'aménagement du territoire.

<https://www.cpat.fr/>, courriel : cerclepat@gmail.com

